

Portrait de la réorganisation des CPSST depuis les fusions



Yves Cormier
ycormier@asstsas.qc.ca

LA RÉORGANISATION DES CPSST REVIENT RÉGULIÈREMENT DANS LES DISCUSSIONS ENTRE LES CONSEILLERS DE L'ASSTSAS ET LES REPRÉSENTANTS SYNDICAUX ET PATRONAUX DANS LES ÉTABLISSEMENTS DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. QUE FONT LES AUTRES ORGANISATIONS, COMMENT ÇA SE PASSE AILLEURS DEPUIS 2015 ? POUR Y VOIR PLUS CLAIR, L'ASSTSAS A PROCÉDÉ, À UN SONDAGE AUPRÈS DES INTERVENANTS EN PRÉVENTION À LA FIN DE 2017.

Le sondage

En 2015, plus de 175 établissements du réseau ont été fusionnés en 22 centres intégrés ou centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CISSS et CIUSSS). Dix-huit de ces 22 établissements ont répondu à notre sondage. Ils sont situés dans 14 des 15 régions administratives touchées par les fusions. Les CHU, les instituts et les établissements des régions nordiques sont exclus du sondage, puisqu'ils sont peu ou non touchés par ces fusions.

Ces 18 établissements regroupent près de 200 000 employés, soit 80 % du personnel du réseau, et comptent en moyenne 11 000 travailleurs chacun¹.

La structure prévue des CPSST

Parmi les 18 établissements du sondage, 14 ont indiqué leurs orientations quant à l'organisation des CPSST et des sous-comités de travail. Deux grands axes se dessinent.

- **Un comité stratégique :**
- la majorité (91 %) prévoit de créer un CPSST d'orientations stratégiques, des comités de travail par risques ou par priorités du MSSS et des comités *ad hoc* ;

- deux établissements mettront aussi en place des comités de travail par sous-régions ;
- un établissement formera aussi des comités de travail par anciennes missions (centre jeunesse, CRDI-TED, soins de longue durée, CLSC, soins de courte durée, etc.).
- **Des comités indépendants :**
- un établissement ne prévoit aucun comité principal, mais des comités indépendants par accréditations syndicales.



Ces 18 établissements regroupent près de 200 000 employés, soit 80 % du personnel du réseau.

La grande majorité des établissements (70 %) prévoit d'actualiser le fonctionnement des CPSST en 2018.

Les répondants anticipent plusieurs défis quant à la réorganisation des CPSST. Les plus importants portent sur les aspects humains, syndicaux et financiers (**encadré**).

La mise en action

Les CPSST des établissements fusionnés en 2015 poursuivent leur réorganisation. Peu de CPSST sont officiellement constitués et actifs (4 établissements). La grande majorité des établissements (70 %) prévoit d'actualiser le fonctionnement des CPSST en 2018. Dans la plupart des cas, l'organisation sera centralisée en un comité plus stratégique ainsi qu'en différents types de comités de travail en prévention des TMS, des agressions et des chutes, notamment.

Nous souhaitons que les résultats de notre sondage facilitent vos réflexions quant à la réorganisation en cours dans votre établissement. Communiquez avec nous pour en savoir plus. ■

RÉFÉRENCE

1. Selon les données des états financiers consolidés 2016-2017 des établissements. Site Web du MSSS.



Des établissements de la taille de multinationales

5 800 employés et moins	> 2 établissements	> moyenne de 3 640 employés
5 800 à 9 999 employés	> 5 établissements	> moyenne de 8 360 employés
10 000 à 13 999 employés	> 6 établissements	> moyenne de 11 000 employés
14 000 employés et plus	> 5 établissements	> moyenne de 16 500 employés

Les défis anticipés pour la réorganisation des CPSST (% des répondants)

- 85 %** défis humains, particulièrement ceux en lien avec la disponibilité des gestionnaires et des préventionnistes
- 70 %** défis syndicaux, dont la présence et le renouvellement des représentants syndicaux attirés à la prévention en SST
- 44 %** défis financiers (ex. : budgets pour financer une organisation régionale et étendue des CPSST et des comités de travail)
- 40 %** défis logistiques
- 20 %** défis technologiques et autres

Les services conseils de l'ASSTSAS

L'ASSTSAS participe avec plusieurs établissements à la réflexion sur la réorganisation du CPSST et des comités de travail. Votre établissement poursuit ce processus ou, encore, vous souhaitez former les nouveaux membres du CPSST ? Communiquez avec votre conseiller attiré pour obtenir du soutien. **Ces services sont gratuits, il suffit d'en faire la demande !**